

LETTRE OUVERTE À CHRISTOPHE FERRARI
Président de Grenoble Alpes Métropole

Le **Réseau Citoyen de Grenoble** est un mouvement politique actif sur l'agglomération de Grenoble qui a pour objet d'aider les citoyens à se réunir en réseau et à développer à Grenoble et dans son agglomération des idées et des actions permettant des initiatives citoyennes améliorant la vie démocratique dans la cité.

Une interpellation citoyenne a été déposée sur l'espace pétitionnaire de Grenoble Alpes Métropole (*La Métropole*) par le collectif « *Neyrpic autrement* ». Elle demande que la Métropole se saisisse du dossier de l'aménagement de la friche Neyrpic qui ne concerne pas uniquement la ville de St Martin d'Hères :

« C'est pourquoi nous, signataires de cette pétition, demandons que Grenoble Alpes Métropole se saisisse du dossier Neyrpic, en cohérence avec ses orientations d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Avec ses incidences sur le commerce et la circulation, le projet Neyrpic se situe bien dans les compétences de la Métropole et justifie donc le dépôt d'une interpellation demandant un débat métropolitain sur le projet.

Cette pétition a été bloquée le 11 janvier 2018, date de son dépôt, et l'espace pétitionnaire n'a pas été réactivé depuis. Nous considérons que l'exécutif de la Métropole a ainsi bafoué la délibération cadre du 6.11.2015 sur la participation citoyenne :

La Métropole s'engage à mettre en place un dispositif d'interpellation citoyenne. Toute interpellation portant sur les compétences métropolitaines et recueillant au moins 6 000 signatures d'habitants de la Métropole de plus de 16 ans (toute personne inscrite sur les listes électorales, aux rôles des impôts ou rattaché au foyer fiscal d'un habitant) pourra être mise à l'ordre du jour du Conseil métropolitain. Le débat en Conseil métropolitain pourra le cas échéant amener à un vote ou une demande d'approfondissements techniques.

Donc nous demandons au Président de Grenoble Alpes Métropoles d'appliquer cette délibération et de mettre en place la pétition sur le site de la Métropole dans les délais les plus courts.

Le Réseau Citoyen de Grenoble, le 15 mars 2018

contact@reseaucitoyen-grenoble.fr